

ATELIERS DES ARTS PLASTIQUES DE MAUREPAS

Maison de Voisinage "Liliane de la Mortière"
32, avenue de l'Iroise 78310 MAUREPAS



Contacts:

Présidente - Madame Francine PLAYE - tel. : 01 30 62 93 21
Vice-présidente – Madame Jocelyne BRISELET - tel. : 01 30 51 23 43
Secrétaire - Monsieur Jean-Paul WIND - tel. : 01 30 68 12 92 - jean-paul.wind@orange.fr

HORAIRES ET TARIFS DES COURS ADULTES SAISON 2016 / 2017

Les cours auront lieu à partir du **19 septembre 2016** et hors vacances scolaires

COURS :		plein tarif	tarif étudiant
1	Cours Florence Jaouen Hebdomadaire, lundi matin, 9h30 à 12h30 Cours complet (32 cours) <i>voir nota</i>	444 €	222 €
2	Cours Philippe Rousseau Hebdomadaire, jeudi après-midi, 15h à 18h Cours complet (32 cours) <i>voir nota</i>	444 €	222 €
3	Cours Jean-François Oudry Hebdomadaire, jeudi soir, 19h30 à 22h30, Cours complet (32 cours) <i>voir nota</i>	444 €	222 €
4	Cours Anne Ghelfenstein "MODELE VIVANT" Tous les 15j, mardi après-midi, 14h à 17h <i>Coût du modèle inclus dans le tarif</i> Cours complet (16 cours)	350 €	175 €
6	Mardi soir, 18h à 21h, dates à définir <i>Coût du modèle inclus dans le tarif</i> Cours complet (8 cours)	190 €	95 €
ADHESION A L'ASSOCIATION (obligatoire)			
Adhésion annuelle <i>(voir nota dans le cas de la formule "Découverte")</i>			
		Maurepasiens	44 €
		Non - Maurepasiens	52 €
			<i>Pas de réduction sur l'adhésion</i>

Nota: Deux autres formules sont disponibles pour chacun de ces cours:

- Une **formule 20 cours (plein tarif 380 €, tarif étudiant 190 €)**; elle peut être complétée en fin d'année par des cours payés à l'unité (20 €).

- La **formule "Découverte" 5 cours**, destinée aux nouveaux adhérents ou à la découverte d'un nouveau cours (hors Modèle Vivant). Limitée à un trimestre, elle ne peut pas être renouvelée. (**plein tarif 75 €, tarif étudiant 50 €**). S'il n'y a pas inscription simultanée à un autre cours, **l'adhésion est limitée à 15 €**.

A l'issue des 5 cours, la personne peut poursuivre en réglant la différence entre le tarif normal et les sommes déjà versées.

Réduction famille: Une réduction de 20€ est consentie à la deuxième personne (adulte, adolescent ou enfant) d'une même famille qui s'inscrit à un cours (de même pour la 3ème, ...)

Réduction de tarif: L'association ne consent de tarif réduit que pour les étudiants. Les personnes en difficulté peuvent demander une aide auprès du C.C.A.S. de leur commune; l'Association pourra leur fournir une attestation d'inscription.